

**Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un plaisir de présider l'ouverture de la 3^{ème} édition du forum de l'administration électronique.

Ce rendez vous annuel, dont la tenue coïncide avec la célébration de la journée des Nations Unies pour la Fonction Publique, constitue désormais une occasion pour évaluer les réalisations et les progrès accomplis et pour se concerter sur les nouveaux chantiers et les perspectives de développement.

Je me réjouis de la participation à ce forum de personnalités de pays amis, auxquelles je souhaite la bienvenue et un excellent séjour au Maroc. Je suis persuadé que leur contribution permettra d'accéder à l'expérience comparée et d'enrichir la stratégie nationale « e-gouvernement ».

Je voudrais me féliciter aussi de la participation, en si grand nombre, de représentants de l'administration et du secteur privé spécialisé, qui traduit la place et l'intérêt que suscite désormais dans le paysage institutionnel marocain le grand chantier de l'administration électronique.



Mesdames et Messieurs,

Le gouvernement de Sa Majesté Le ROI considère le programme « e-gouvernement » comme un facteur critique et un objectif stratégique pour le développement économique et social de notre pays. Ce programme figure de ce fait parmi les priorités de l'action gouvernementale.

L'ancrage du Maroc dans la société de l'information, que Sa Majesté Le ROI MOHAMMED VI, a appelé de ses vœux dans son discours du 23 avril 2001, à l'adresse des participants au symposium sur le « Maroc dans la société globale de l'information et du savoir », est incontournable pour relever les défis de l'avenir. Le Maroc ne peut demeurer à la périphérie de la société mondialisée du numérique, sans que soient érodés sa compétitivité et ses efforts de développement.

L'appropriation rapide des technologies de l'information constitue de ce fait un enjeu capital pour l'ensemble des composantes de la nation, notamment l'administration et l'entreprise ; et plus globalement les citoyens.

Il s'agit d'accélérer le mouvement d'intégration des nouvelles technologies de l'information dans l'ensemble des processus qui gouvernent les institutions, l'économie, l'éducation et la société.



C'est dans cet esprit que le gouvernement de Sa Majesté Le Roi s'emploie à accélérer le chantier de l'administration électronique qui constitue un axe majeur de la modernisation des secteurs publics.

Notre objectif est de réaliser la domestication du numérique dans l'organisation, le fonctionnement, les procédures, le contrôle et les rapports de l'administration avec son environnement, de sorte à tendre vers une administration moderne, performante, citoyenne et transparente.

Notre ambition la plus forte est d'introduire des changements majeurs dans le rapport des secteurs publics avec l'entreprise, l'utilisateur et le citoyen en général.

La généralisation progressive des technologies de l'information, la dématérialisation conséquente des prestations et des échanges entre l'administration et son environnement, l'accès au service public par les nouveaux canaux que représentent l'Internet, la téléphonie mobile ou les bornes interactives, sont appelés à modifier considérablement les perceptions et les rapports entre le secteur public et la société.

Pour l'utilisateur, cela devrait se traduire par un immense profit en termes de qualité de prestation, de simplification de délai, de commodité, d'économie



de déplacement, de coût, mais aussi en termes de démocratisation, de transparence et d'élimination du rapport physique et partant du risque de corruption.

L'administration pour sa part, doit pouvoir en tirer des avantages en termes d'efficacité et de réduction des coûts, mais aussi en termes d'image.

Mesdames et Messieurs,

Le comité e-gouvernement vous exposera le détail de la stratégie adoptée et du plan d'action pour les trois années à venir, lesquels rentrent dans le cadre plus global de la stratégie nationale pour le développement des technologies de l'information.

Ladite stratégie nationale vise deux objectifs majeurs : la lutte contre la fracture du numérique et le positionnement du Maroc comme pôle régional pour la mise en place d'une industrie des technologies de l'information et de la communication et le développement des métiers de l'offshoring.

Notre ambition, concernant ce second volet, est de développer à l'adresse des investisseurs, nationaux et internationaux, une offre multi-services et des facteurs de production fortement compétitifs, pour drainer la masse critique de capitaux et d'industries et de services nécessaires, pour constituer rapidement ce pôle numérique marocain d'excellence.

Mesdames et Messieurs,



La première phase du programme « e-gov », qui a démarré en février 2003, avait pour objectif de créer une masse critique d'applicatifs au service du citoyen et des entreprises, susceptibles de produire un impact fort et jouer un rôle de levier pour le développement de l'administration électronique.

Ces objectifs étant atteints, le gouvernement mène aujourd'hui une politique volontariste fondée sur la concertation, l'émulation et la mutualisation et impliquant l'ensemble des administrations et le secteur privé.

Le programme, baptisé IDARATI, vise notamment à favoriser le développement des systèmes d'information et de communication, à développer des standards et des référentiels communs, à simplifier et dématérialiser les procédures administratives, à recenser les meilleures expériences et partager les bonnes pratiques, et à créer des plateformes techniques mutualisées et sécurisées pour l'ensemble des secteurs publics.

Le plan d'action, élaboré par le comité « e-gouvernement », pour la période 2005/2008 cible près de 180 actions de dématérialisation des services, pour un budget global dépassant 1,5 milliard de DH ; de sorte à assurer la mise en ligne, à cet horizon, de plus de 200 services au bénéfice des usagers du secteur public.



Ce programme ambitieux, dont l'exécution est entamée et dont les premières réalisations très encourageantes sont consultables dans l'espace d'exposition, est accompagné de mesures de généralisation de l'accès aux services dématérialisés. Notre ambition est de démocratiser l'accès aux services en ligne, afin que le changement bénéficie à l'ensemble de la société. Les développements que connaissent les technologies de l'information nous permettent de traduire dans les faits cet objectif, en ce sens que l'accès aux prestations de l'administration pourra intéresser, au-delà des internautes, l'ensemble des utilisateurs de téléphonie mobile dont le nombre avoisine les dix millions.

La généralisation de l'accès aux prestations en ligne pourra être également recherchée par l'intermédiaire d'interfaces adaptées à d'autres catégories d'utilisateurs, telles que les bornes interactives, des réseaux de proximité, voire des personnes spécialement formées et dédiées à ce service.

Le développement de l'administration électronique passe également par la formation, dès le plus jeune âge, des citoyens à l'usage des technologies de l'information. Dans ce sens, le gouvernement a mis en place un important programme d'équipement de 8500 salles multimédia dans les établissements scolaires, à réaliser en 3 ans à compter de 2005, pour un budget global de 1 milliard de Dh.



Mesdames et Messieurs,

Il m'est agréable de constater que deux années après la première rencontre qui a eu lieu en juillet 2003, le « e-gouvernement » n'est plus seulement une offre d'informations en ligne, mais également une offre de services en ligne.

Je suis tout aussi heureux de constater qu'il n'est plus seulement l'apanage de quelques administrations pionnières ; plus seulement un ensemble de projets sectoriels, mais il tend à devenir un processus global, coordonné, mutualisé et qui prend en compte le rapport de l'administration avec le public dans sa globalité et sa diversité.

Je voudrais adresser mes félicitations à tous les acteurs de ce changement, ministres du gouvernement de Sa Majesté, responsables administratifs, experts et partenaires du secteur privé, pour leur engagement dans ce grand chantier de modernisation de l'administration marocaine.

Je voudrais pour terminer, féliciter aussi les organisateurs de ce forum, pour avoir choisi de faire de l'émulation un principe et un moteur de promotion de l'administration électronique, en



instituant le concours des meilleurs services « e-gov » et le prix « e-Mtiaz ».

J'aurais plaisir à présider dans un instant la cérémonie de remise de ce prix qui a, je le sais, suscité beaucoup d'intérêt et un grand engouement.

Je vous remercie de votre attention et je souhaite plein succès à vos travaux.

